

المجلس الوطني الاقتصادي والاجتماعي والبيئي

Conseil National Économique, Social et Environnemental



**Allocution de Monsieur le Président du Conseil
Professeur Rédha TIR**

Journée d'étude sur :

« Quelles perspectives pour la forêt algérienne »

Mardi 21 septembre 2021

Ecole Supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Alger

RN n°11 Ain Benian -Alger

**Mesdames et Messieurs les représentants des différents départements ministériels.
Mesdames et Messieurs les Directeurs Généraux et Directeurs des Entreprises
publiques et privées.**

Mesdames et messieurs les Enseignants, Chercheurs et Universitaires.

Mesdames et Messieurs les représentants de la société civile.

Mesdames et messieurs les membres de la famille des médias.

Chers étudiants.

Mesdames et Messieurs,

Assalamou Aleikoum Wa RahmatouLAhi Wa Barakatouh,.

Tout d'abord, je suis heureux de souhaiter la bienvenue à tous, et je vous remercie d'avoir accepté notre invitation pour participer à cette journée d'étude dédiée à la forêt algérienne et à ses perspectives, qui s'inscrit dans une série de rencontres que le Conseil National Economique, Social et Environnemental a commencé à organiser tout au long de cette année, et que nous avons décidé qu'elles soient sous forme de séminaires afin d'aborder, tous ensemble, certains des phénomènes comportementaux qui existent dans notre société, et qui ont un grand impact sur les aspects économiques, sociaux et environnementaux de notre pays.

En fait, il n'y a pas mieux que de bien diagnostiquer les vraies raisons derrière ces comportements. Ceci est le premier pas à franchir afin de formuler des solutions efficaces et efficientes qui tiennent compte des dimensions sociales, psychologiques et culturelles qui caractérisent notre société. Aussi, la prise de décision publique dans divers domaines de la vie, notamment celles liées aux préoccupations quotidiennes du citoyen, nécessite de ne pas négliger ces dimensions afin que ces décisions soient utiles pour limiter les phénomènes qui ont un effet néfaste sur l'état de nos ressources naturelles, économique et sociales.

Cette thématique relative au devenir et à la perspective de la forêt algérienne s'impose à nous de manière impérieuse, et je me réjouis que nous ayons choisi d'en faire l'objet d'une journée d'étude.

En effet, la forêt algérienne qui a subi, depuis des décennies, d'importantes dégradations aboutissant parfois à la disparition de l'état boisé sur de vastes régions, continue de subir en plus, des effets des changements climatiques, des comportements agressifs et hostiles en tous genres (incendies prémédités très graves, défrichements, activités illicites dans ces espaces, artificialisation des sols, vol et exploitation illégale du produits forestiers...etc.), pénalisant ainsi, lourdement, le pays d'une productivité consistante en matière de produits forestiers ligneux et non ligneux, de création d'emplois et d'espace boisé, principal régulateur des cycles du carbone et de l'eau.

L'objectif principal prôné par le CNESE consiste à mettre en dynamique et en adéquation « développement et capacité de charge environnementale ». Il n'est plus question de continuer à sanctuariser nos écosystèmes ou patrimoines nationaux, mais à prendre des mesures innovantes et intégrées, dans le cadre d'une nouvelle gouvernance bâtie sur des principes de complémentarité, d'intersectorialité et de l'implication de la société civile, des chercheurs, des collectivités territoriales, dans toutes les étapes de construction du développement et de l'émancipation du patrimoine forestier.

Mesdames et Messieurs,

En Algérie, les formations forestières, quoique sérieusement réduites et sérieusement menacées par les effets des changements climatiques subissent des comportements néfastes et agressifs en tous genres.

Ces agressions trop récurrentes ces dernières années, dues aux différents modes de comportements hostiles à l'émancipation de l'écosystème forestier, pénalisent lourdement le pays d'une productivité consistante en matière de produits forestiers.

A cela, s'ajoute l'intérêt économique des forêts algériennes qui est, à ce jour est dévalorisé, voire ignoré par les différents programmes économiques.

Mesdames et Messieurs,

La louable décision de Monsieur le Président de la République, prise lors du conseil des ministres du 25 juillet 2021, d'établir une loi qui va dissuader les personnes à l'origine des feux de forêts ou des tentatives de sabotage de l'économie nationale en leur inculquant des peines allant jusqu'à 30 ans de prison ferme exclue de mesures de grâce et à la perpétuité si l'incendie entraîne des décès démontre clairement l'intérêt accordé par Monsieur le Président de la République à notre patrimoine forestier riche en savoir-faire et de pratiques ancestrales très originales.

Mesdames et Messieurs,

Malgré les gros efforts déjà accomplis et qui sont considérables, les résultats ne sont toujours pas à la mesure des moyens mis à la disposition et des efforts consentis. De cet état des lieux en deçà des objectifs recherchés et ne reflétant pas les potentialités réelles de nos écosystèmes forestiers, l'Algérie devrait s'engager de manière plus résolue et plus qualitative dans la valorisation et le développement accéléré de ses potentialités naturelles forestières l'inscrivant ainsi, dans les dynamiques économiques de plus en plus globalisées.

Les principaux défis nous imposent aujourd'hui de définir une politique nationale forestière volontariste, ambitieuse et innovante, portée par l'ensemble des acteurs nationaux ou territoriaux capables de contribuer efficacement et de façon durable au développement économique, social, paysager et touristique du pays.

Ainsi, il y a lieu d'engager très rapidement les principales actions suivantes :

En termes de valorisation du bois ligneux et non ligneux, Les actions prioritaires devront répondre aux objectifs de plantation ou de reconstitution d'un couvert forestier à croissance rapide, fort résilient aux effets des changements climatiques et adaptable à nos conditions pédoclimatiques. Cela supposeraient principalement, le mix des objectifs énumérés comme suit :

- Planter plus et sur d'autres superficies afin de régénérer la forêt qualitativement et quantitativement et afin de séquestrer plus de carbone, de préserver la qualité de l'eau et en réguler l'écoulement et limiter l'érosion des sols ;
- Le recours à une gestion moderne des opérateurs publics et privés chargés de développer la filière Bois et la nécessité de les accompagner afin de rompre avec le comportement administratif et à œuvrer dans le sens de la productivité, de l'attractivité et de la compétitivité des filières « industrie du bois » et « bois-énergie » ;
- La valorisation de la créativité et du génie forestier au sein des start-up et des petites et moyennes entreprises.

En fait, l'objectif attendu est d'accompagner le changement au sein des territoires, dépasser les clivages entre les divers acteurs y intervenant, promouvoir un cadre d'actions systémiques, poursuivre une vision stratégique de la production forestière et se donner des moyens pour agir efficacement. Autant d'objectifs stratégiques qui s'insèrent dans le cadre de la dynamisation attendue de toute la foresterie nationale et de la bonne gouvernance de nos territoires en Algérie.

Mesdames et Messieurs,

A la fin, Je souhaite un plein succès à vos travaux et je déclare ouvert cette journée d'étude dédiée aux différentes perspectives de la forêt Algérienne.

Je vous remercie de votre aimable attention.